



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



Jetons moins, trions mieux

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépiigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Issancourt -et- Rumel
Illy
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion sur Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tourmes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

ÉDITO

Tout à y gagner

Le pouvoir d'achat, ou si vous préférez la possibilité pour chacun de vivre dignement des fruits de son travail, a constitué l'une des principales revendications exprimées lors du « grand débat national ». Avec en corollaire le sentiment désagréable d'être soumis à un régime fiscal bien trop exigeant. L'occasion de rappeler que le produit de nos impôts sert avant tout à financer les services publics. Et que si l'on parvient à faire baisser le coût de fonctionnement de ces services, les taux d'imposition devraient décroître dans la même proportion.

C'est en tout cas ce que nous avons décidé de faire, à notre modeste échelle : grâce à vous, à vos efforts quotidiens en matière de tri, et également grâce à une gestion particulièrement rigoureuse, nous sommes en effet parvenus à équilibrer le budget de collecte et de traitement des déchets. Un budget qui était jusqu'alors chaque année déficitaire.

Le but d'Ardenne Métropole n'étant pas de générer des bénéfices, mais d'assurer au moindre coût les services rendus aux usagers, nous allons donc dès cette année réduire le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Concrètement, ce sont près de 280.000 euros que vous n'aurez pas à verser.

Sans même parler du bienfait écologique de ce geste, chaque fois que vous prenez la peine de dissocier le verre, les matières textiles, les déchets verts ou les emballages, vous permettez à notre collectivité d'effectuer des économies.

Nous vous proposons donc aujourd'hui d'aller encore plus loin. L'équation est simple : plus nous trions, moins nous payons. Les deux pages qui suivent détaillent les actions que nous allons mettre en place pour amplifier ce mouvement. Avec toujours la même ligne directrice : ce qui est bon pour la planète l'est aussi pour votre porte-monnaie.

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Moins de déchets, c'est bon pour la planète... et notre porte-monnaie !

Nos poubelles coûtent cher... Chaque année, les seuls déchets ménagers coûtent plus de 6,5 millions d'euros à Ardenne Métropole. Nous vous proposons de diminuer en même temps le tonnage de vos déchets... et vos impôts.

Ce n'est peut-être pas un hasard si économie et écologie riment si bien... Et pour vous en convaincre, Ardenne Métropole vous propose un pacte : produisez moins de déchets, de son côté "l'agglomération" pourra diminuer vos impôts. En l'occurrence, la Teom, Taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Car ce sont bien ces dernières qui sont principalement dans le collimateur.

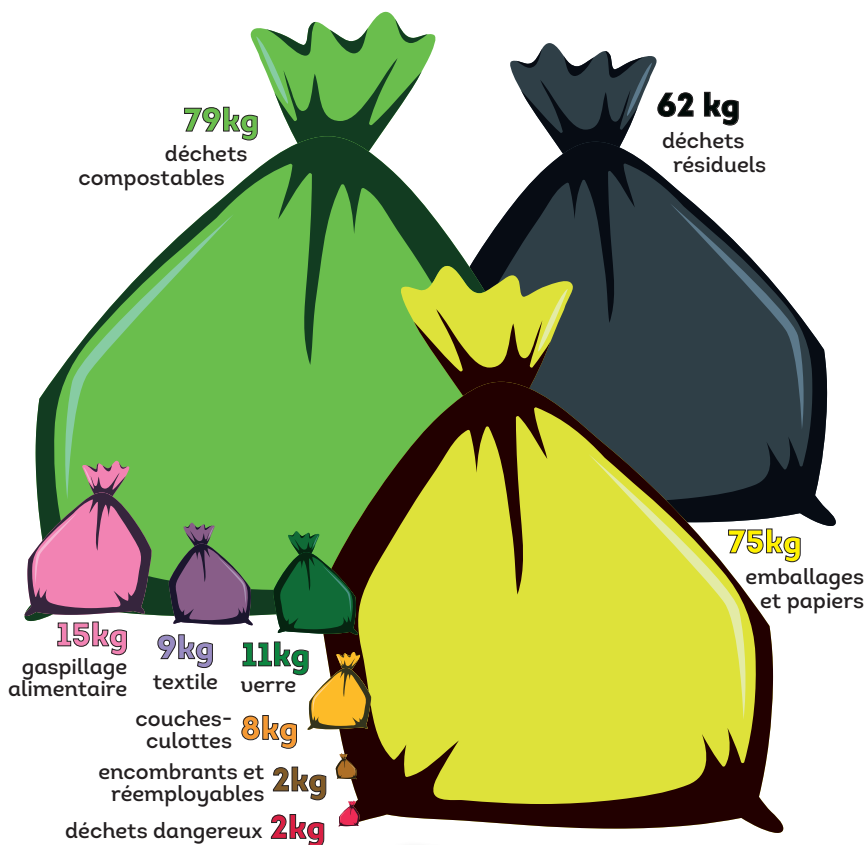
Quand le bon sens rapporte

A l'échelle d'Ardenne Métropole, nous en produisons chaque année 34.000 tonnes. 34.000 tonnes de produits et déchets divers qu'il faut collecter puis traiter. La facture se monte à 6,53 millions d'euros. Or en appliquant quelques règles simples, en respectant des conseils de bon sens, nous pourrions diviser cette quantité par deux, voire trois. Et faire baisser notre facture.

En moyenne chez nous, une poubelle contient encore 60 % d'emballages ou de produits putrescibles (épluchures, marc de café...) qui n'ont strictement rien à y faire. Nous vous proposons, tous ensemble, de les faire disparaître. Alors ? On s'y met ? Chiche !

**263 kg de déchets par habitant par an :
une réduction de 201 kg est possible grâce
au tri et à de nouvelles habitudes !**

263 kg > 62 kg



Stop à la pub dans les boîtes à lettres !

La pub envahit nos boîtes ! On évalue à 35 kg par an le poids des prospectus publicitaires reçus dans chacun de nos foyers. Pour vous aider à mettre fin à cette pratique, Ardenne Métropole vous propose de placer en évidence sur votre boîte un autocollant "Stop pub".

Pour l'obtenir gratuitement, il vous suffit de vous rendre dans votre mairie, ou de contacter le service "Prévention des déchets", au 0800 29 83 55 (numéro gratuit). Dernier conseil pour les réfractaires, après lecture n'oubliez pas de jeter ces pubs dans le bac ou le sac jaune : le papier, ça se recycle !



Découvrez l'application **BusInfo Ardenne Métropole**

L'INFORMATION VOYAGEURS EN TEMPS RÉEL



Disponible sur
App Store

Disponible sur
Google play





Relevez le défi « Foyer zéro déchets »

Le déchet le plus facile à trier, c'est celui qui n'est pas produit. Partant de là, Ardenne Métropole va proposer aux familles volontaires de se lancer dans le défi "zéro déchets".

En clair, il s'agit de faire évoluer ses modes de consommation afin d'éviter de saturer la poubelle : à l'achat, éviter les produits suremballés ; interdire sa boîte à lettres à la pub ; boire l'eau du robinet ; composter ; éviter les piles... Des gestes du quotidien qui ont un sens, pour l'environnement comme pour vos finances !

Si vous êtes tenté par l'expérience, faites-vous connaître par courriel : prevention-dechets@ardenne-metropole.fr



L'eau : au robinet ou en plastique ?

C'est un choix. Soit vous achetez de l'eau en bouteille, soit vous ouvrez votre robinet. Côté bouteille, le prix est en moyenne de 0,40 € par litre, contre 0,003 € au robinet.

En terme de santé, l'eau potable qui vous est fournie par Ardenne Métropole bénéficie de contrôles permanents qui lui assurent une qualité irréprochable. Et en ouvrant le robinet, vous permettez de lutter contre la prolifération d'objets en plastique qui envahissent nos océans. A vous de choisir...



Le composteur, l'arme fatale...

Un peu de modestie avant tout : le composteur, ce gros cube planqué au fond du jardin et qui engloutit sans crier gare la tonte de la pelouse comme les épluchures de patate, ne date pas d'hier. Depuis des lustres, tous les jardiniers savent que leur meilleur engrais sera issu de la décomposition des rebuts du potager.

La proposition que nous vous faisons aujourd'hui consiste donc simplement à généraliser son usage. Et quand on sait qu'en moyenne, une poubelle contient 30 % de matière putrescible, on se doute qu'il y a là matière à de sérieuses économies. Deux cas de figure.

① Vous occupez une maison individuelle :

Faites-vous connaître auprès d'Ardenne Métropole pour obtenir un composteur gratuit, ainsi qu'une formation qui vous permettra de devenir un composteur émérite.

② Vous habitez dans un immeuble :

Les composteurs collectifs sont faits pour vous ! Une expérience captivante à tenter en groupe, à Sedan comme à Charleville-Mézières (trois sites retenus en 2020).

Dans un cas comme dans l'autre, une adresse : prevention-dechets@ardenne-metropole.fr



ateliers CV... offres

infos conseils

FORUM jobs & EMPLOIS

rencontres d'entreprises

Mercredi 3 avril

MISSION LOCALE CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

8 ROUTE DE PRIX 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES

9H30-12H30
13H30-16H30

ENTRÉE LIBRE

[DES OFFRES À POURVOIR.]

CAMPUS SUP ARDENNE

Le campus s'est trouvé un nom !

Pour Ardenne Métropole, 2019 est incontestablement "l'année campus" ! C'est en effet en septembre prochain que les étudiants (et les enseignants...) pourront prendre possession de leur domaine et des trois nouveaux bâtiments qui le caractérisent : maison des étudiants, pôle formations de la CCI et extension de l'IUT. Sans oublier le parc public arboré de 40.000 m² en cours d'aménagement. Mais pour inaugurer cet atout majeur de notre communauté d'agglomération, encore fallait-il lui trouver un nom, et plus largement une véritable identité visuelle et graphique...

C'est l'agence Graphéine qui a planché sur le sujet et aujourd'hui, le campus a trouvé sa marque, son ADN, sous l'intitulé Campus Sup Ardenne. Ce nom a pour ambition de "faire rayonner les réussites". Le préfixe "SUP" est mis en avant, évoquant une progression, un

envol... Les rayons de couleur qui entourent ces trois lettres convergent ou rayonnent, indiquant tour à tour une idée de réussite, d'énergie et de mouvement. SUP renvoie également à l'enseignement supérieur et aux établissements présents sur tout le territoire d'Ardenne Métropole.

Un esprit "pop" se dégage de ce logo. Les caractères arrondis renforcent l'idée d'un campus accessible et généreux. Côté couleurs, notre position transfrontalière est mise en lumière. Le noir, le jaune et l'orange renvoient aux couleurs nationales belges et allemandes : un clin d'œil à la dimension transfrontalière et à l'ambition du campus en matière de collaboration, mais également à son positionnement géographique. Le jaune et l'orange suggèrent également la lumière, la chaleur, l'énergie, la fusion : "Campus Sup Ardenne", un nom simple et efficace !



1 toit pour 2 générations

Ardenne Métropole s'associe à l'Adil des Ardennes pour proposer aux plus de 60 ans et aux 16 à 29 ans de cohabiter sous le même toit en instaurant une relation basée sur la confiance et le respect mutuel.

Le propriétaire bénéficie d'une compagnie quotidienne rassurante et sécurisante et d'un complément de revenu. Il a la possibilité de solliciter des petits services. Le jeune est hébergé au domicile du senior à moindre coût en contrepartie de services rendus. Il a de la compagnie mais aussi du calme pour travailler. Il participe à la création d'un lien social.



6 rue Noël - 08000 Charleville-Mézières
03 24 58 28 92 - adil@adil08.fr - www.adil08.org
ouvert le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

www.ardenne-metropole.fr 08metropole

LOGEMENT intergénérationnel

SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL

VOUS AVEZ PLUS DE 60 ANS

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 29 ANS

Contactez-nous !

adil
des Ardennes
6 rue Noël
08000 Charleville-Mézières
03 24 58 28 92
adil@adil08.fr
www.adil08.org

ouvert le lundi de 13 h 30 à 17 h 30 du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Cohabitez sous le même toit en instaurant une relation de confiance et d'échange !

www.ardenne-metropole.fr

L'actualité des équipements ludiques

◆ Centre Aquatique Bernard Albin - Charleville-Mézières

- > Inauguration du nouvel espace détente vendredi 5 avril de 16 h à 22 h.
- > Réouverture complète de l'établissement suite à la vidange samedi 6 avril à 11 h.
- > Horaires "vacances scolaires" du 8 au 20 avril.
- > Pâques - dim. 21 et lun. 22 avril : ouvert de 9 h 30 à 13 h.

Animations, horaires tarifs... : www.ardenne-metropole.fr

◆ Centre Aquatique de Sedan

Horaires "vacances scolaires" du 8 au 20 avril. Pâques : dim. 21 avril : ouvert de 9 h à 12 h 30 - lun. 22 avril : fermé.

◆ Patinoire Elena Issatchenko - Charleville-Mézières

Horaires "vacances scolaires" du 8 au 20 avril. Sam. 13 et dim. 14 avril : fermée pour compétition. Pâques : fermée dim. 21 et lun. 22 avril.

◆ Piscine de la Ronde Couture - Charleville-Mézières

Fermée du 6 au 22 avril.